



COMMISSION DES JEUNES

Réunion du mercredi 4 octobre 2023

PV n° 8 – Saison 2023/2024

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 70 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

Présents : Adrien Tourrettes, Gaël André (en visio), Alain Marcq (par téléphone).

Absents excusés : Raphaël Moll.

Catégories et coordonnées des membres de la Commission des jeunes du District :

U6/U7 et U8/U9 : Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

U10/U11 : Raphaël Moll – 06.09.71.08.51

U12/U13 : Gaël André – 06.84.42.62.71

U15 : Alain Marcq – 06.45.88.18.70

U17/U18 : Alain Marcq – 06.45.88.18.70

@ : district@lot-et-garonne.fff.fr

Informations générales

La Commission rappelle à l'ensemble des clubs que toutes les communications par mail doivent obligatoirement être faites à partir de l'adresse mail officielle de votre club.

Rassemblements féminins U7-U9-U11

La journée de rentrée pour les écoles de foot féminines (EFF) aura lieu le samedi 7 octobre et se déroulera à Marcellus de 14h à 16h.

Programme des rassemblements suivants :

- Rassemblement n° 1 : samedi 21 octobre à Bias
- Rassemblement n° 2 : samedi 11 novembre à Miramont
- Rassemblement n° 3 : samedi 2 décembre à Agen en Futsal (gymnase Lomet)

Tous ces rassemblements ont lieu de 14h à 16h et sont ouverts aux licenciées féminines des catégories U6F à U11F.

U6/U7

Merci à l'ensemble des clubs de respecter le nombre d'équipes prévues sur chaque plateau. En cas d'ajouts d'équipes supplémentaires ponctuellement sur un plateau, il est impératif de contacter le club organisateur afin de vous assurer qu'il est en mesure de recevoir vos équipes supplémentaires.

Plateaux 1^{ère} phase :

Le plateau n° 1 qui se jouera le samedi 14 octobre est disponible sur le site du District, [rubrique Documents puis Compétitions, catégorie U6/U7](#).

U8/U9

Merci à l'ensemble des clubs de respecter le nombre d'équipes prévues sur chaque plateau. En cas d'ajouts d'équipes supplémentaires ponctuellement sur un plateau, il est impératif de contacter le club organisateur afin de vous assurer qu'il est en mesure de recevoir vos équipes supplémentaires.

Modification de plateaux :

Journée 1 du 07/10 :

- Plateau J organisé par Miramont : absence de Sainte-Bazeille.

Ajout d'une 3^{ème} équipe de Penne Saint-Sylvestre qui participera aux mêmes plateaux que les 2 autres équipes.

U10/U11

Modification d'engagements :

Modification de l'équipe de Caumont/Fourques 1 en Caumont/Le Mas 3.

Les ajouts d'équipes suivants sont validés à compter de la 2^{nde} phase qui débutera après les vacances :

- USVP 3
- Confluent/USPF 4
- Casseneuil 3
- Penne Saint-Sylvestre 4

U12/U13 CREDIT AGRICOLE AQUITAINE

Nous vous rappelons que les feuilles de match doivent être intégralement complétées (noms, prénoms, n° de licence des joueurs, encadrants et arbitres), signées et renvoyées au District par courrier ou mail (de préférence) dans les 48h suivant la rencontre. Les résultats des rencontres doivent également être saisis sur Footclubs avant le dimanche soir suivant le match.

Vous pouvez récupérer les feuilles de match en utilisant [la procédure disponible sur le site du District](#). Un exemplaire de [feuille de match vierge](#) est également disponible.

U13 Honneur Crédit Agricole Aquitaine :

Réclamation du club d'Agen RC concernant le résultat de la rencontre n° 27102112 FC Marmande 1 / Agen RC du 23/09.

La Commission,

Considérant les photos de la feuille de match prises par le club d'Agen RC à l'issue du match et comportant les signatures d'après match des deux responsables d'équipe indiquant un résultat de 6 buts à 2 en faveur du FC Marmande,

Considérant la feuille de match parvenue à la Commission et sur laquelle le résultat de 6 buts à 2 en faveur du FC Marmande a été remplacé par un résultat de 7 buts à 2, toujours en faveur du FC Marmande,

Considérant la confirmation de l'arbitre de la rencontre qui indique un résultat de 6 buts à 2 en faveur du FC Marmande,

Corrige le résultat de la rencontre à 6 buts à 2 en faveur du FC Marmande,
Rappelle au club du FC Marmande qu'il est strictement interdit de modifier, compléter ou supprimer des informations sur une feuille de match une fois celle-ci signée par les deux responsables d'équipe et l'arbitre de la rencontre qui est seul habilité à inscrire le résultat du match sur la feuille de match,
Rappelle également au club du FC Marmande que les numéros de licence des joueurs doivent impérativement être inscrits sur la feuille de match avant le début de la rencontre.

Report de matchs :

U13 Promotion Honneur Crédit Agricole Aquitaine poule B :

Le match n° 27107663 Castelmoron 1 / BAFC 3 prévu le 7/10 est reporté à une date ultérieure après accord entre les 2 clubs.

Forfait :

U13 District Crédit Agricole Aquitaine poule F :

Match n° 27096191 BAFC 6 / OS Agenais du 07/10 : forfait de OS Agenais (2^{ème} forfait).
BAFC 6 : 3 points, 3 buts – OS Agenais : -1 point ; 0 but.

Festival U13 « Pitch » :

Le 1^{er} tour du Festival U13 « Pitch » est programmé le samedi 14 octobre. Toutes les documents nécessaires (règlement, composition des poules, feuille de match, ...) ont été envoyés aux clubs cette semaine et sont disponibles sur le site du District, [rubrique Documents puis Compétitions, catégorie U13](#).

Pour rappel, cette compétition concerne l'ensemble des équipes 1 engagées en championnat.

Le plateau H prévu initialement à Gontaud se jouera à Sainte-Bazeille.

Compositions des 8 groupes :

Groupe A au FCPA : Agen RC – FCPA – Cancon – OS Agenais.

Groupe B à Nérac : AS Passage FC – GJ Mas Caumont – Nérac – Roquefort.

Groupe C à Sainte-Livrade : BAFC – Tonneins – Sainte-Livrade.

Groupe D à Villeneuve / Lot : FCVL – Castelmoron – Fumel – Villerséal.

Groupe E à Saint-Sylvestre : Penne Saint-Sylvestre – Monflanquin – Laugnac – Vallée Lémance.

Groupe F à Casseneuil : JSVL – Laroque/Saint-Maurin – Miramont – Castillonnès.

Groupe G à Aiguillon : GJ Confluent Albret – Marcellus Cocumont – USVP – Casteljaloux.

Groupe H à Sainte-Bazeille : Marmande – Gontaud – Sainte-Bazeille – ASSA.

Les 2 premiers de chaque groupe, soit 16 équipes, seront qualifiés pour la finale départementale du samedi 6 avril 2024. Toutes les autres équipes seront reversées dans le Challenge Varao.

U15

Coupe District U15 Edenauto Agen :

Le tirage au sort du 1^{er} tour de la Coupe District U15 Edenauto Agen a été effectué ce jour par Benoit Martinaud et Corentin Baptiste. Ce 1^{er} tour concerne uniquement les clubs engagés en championnat U15 District et n'ayant pas d'équipe engagée en championnat U15 Honneur.

Matchs à jouer sur le terrain du 1^{er} club nommé le samedi 14 octobre :

Match n° 1 : Marcellus-Casteljaloux / Agen RC

Match n° 2 : ASSA-Eymet / Fumel

Match n° 3 : Sainte-Livrade / Tonneins

Match n° 4 : Laroque-Maurin / GJ Mas Caumont

Match n° 5 : Laugnac / Gontaud

Exempts : Miramont-Castillonnès-St-Colomb – Monflanquin-Cancon – Castelmoron.

Les 5 vainqueurs rejoindront les 3 exempts et les 8 équipes du championnat Honneur au 2nd tour.

Les 5 vaincus seront reversés en Coupe Consolante U15 Edenauto Agen.

U17

Reprogrammation de match :

U17 Honneur poule A :

Le match n° 27075996 GJ Mas Caumont 2 / Sainte-Bazeille non joué le 16/09 est reprogrammé au samedi 21 octobre.

U18

Tournois

Liste des tournois organisés par les clubs du District :

CLUBS ORGANISATEURS	DATES	CATEGORIES	CONTACTS
AS PASSAGE FC	samedi 21 octobre 2023	U7 U12/U13	LUSSAGNET Vincent : 06.68.71.23.34 @ : secretariat.aspfc@gmail.com
AS PASSAGE FC	dimanche 22 octobre 2023	U8/U9 U10/U11	LUSSAGNET Vincent : 06.68.71.23.34 @ : secretariat.aspfc@gmail.com

Prochaine réunion le mercredi 11/10/2023.

**Le Président
A. TOURRETTES**